

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Natixis Euro Aggregate Plus Fund (RE/A(EUR) ISIN : LU0477146723), un compartiment de la SICAV Natixis International Funds (Lux) I

Société de gestion et Promoteur : NGAM S.A., société de Gestionnaires Financiers du groupe Natixis : Loomis, Sayles & Company, L.P., société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le fonds Natixis Euro Aggregate Plus Fund (ci-après « le Fonds ») recherche l'obtention d'un rendement total élevé, à partir du flux de revenus issus du Fonds et de l'appréciation du capital en termes de plus-values.

Politique d'investissement :

Le Fonds investit principalement dans des titres obligataires libellés en euros de la catégorie de notation « investment grade ». Il investit dans les titres de créance de gouvernements, d'organisations internationales publiques ou d'entreprises, ainsi que dans des instruments du marché monétaire.

Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers de son actif total dans d'autres valeurs mobilières, comme par exemple des titres non libellés en euros, des titres de créance de catégorie inférieure à « investment grade » et des titres de créance dont les émetteurs sont implantés dans des pays émergents.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif total dans des obligations convertibles. Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres adossés à des prêts hypothécaires ou à des actifs (titres résultant de la titrisation d'actifs ou de prêts sous-jacents).

Le Fonds gère activement la duration (c'est-à-dire la sensibilité du prix, exprimée en nombre d'années), la courbe de rendement (c'est-à-dire la corrélation entre les rendements et les échéances d'un groupe de titres de créance semblables à un moment donné) et les allocations d'actifs et sectorielles au sein de l'univers d'investissement.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et axe sa stratégie d'investissement sur l'analyse financière et économique pour sélectionner ses investissements.

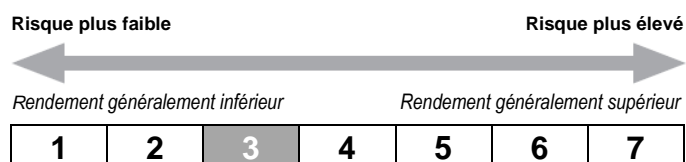
Le Fonds utilise des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement. Il conclut également des opérations de prêt et d'emprunt de titres, ainsi que des contrats de mise en pension.

La Devise de Référence du Fonds est l'euro (EUR).

Les actionnaires peuvent obtenir le rachat de leurs Actions sur demande, lors de tout jour ouvrable au Luxembourg. Les revenus issus du Fonds sont distribués s'il s'agit des Actions de distribution et réinvestis s'il s'agit des Actions de capitalisation, comme indiqué de manière plus détaillée dans le présent document. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de moins de trois ans.

Profil de risque et de rendement



Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque/rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés de titres obligataires. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Il n'existe pas de garantie en capital, ni de protection quant à la valeur du Fonds. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

Risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt : La valeur des titres obligataires détenus par un fonds évolue dans le sens inverse des taux d'intérêt. Si les taux baissent, la valeur de marché des titres obligataires tend à augmenter. Les taux d'intérêt varient d'un pays à l'autre en raison, entre autres, des variations rapides de la masse monétaire du pays concerné, de l'évolution de la demande en emprunts des entreprises et des ménages, et des fluctuations effectives ou escomptées de l'inflation.

Risque de crédit : Les fonds qui investissent dans des titres de créance émis par une entreprise, une banque ou un organisme souverain sont exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de rembourser ses créanciers (capital et intérêts). En outre, si, après l'acquisition du titre concerné, le risque de défaut de paiement attribué à l'émetteur augmente, la valeur dudit titre est susceptible de diminuer.

Risque lié à la concentration du portefeuille : Si un fonds investit dans un nombre restreint de valeurs mobilières, sa performance d'investissement peut fluctuer de manière plus prononcée. Si les valeurs concernées enregistrent de mauvaises performances, le fonds peut subir des pertes supérieures à celles qu'il aurait subies s'il avait investi dans un nombre plus important de valeurs mobilières.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques spécifiques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Classe d'Actions - Classe d'Actions RE

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %*

Ces chiffres sont le pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur avant qu'ils ne soient investis.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants :	1,60 % par an
Ratio des frais totaux (TER)	

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance Néant

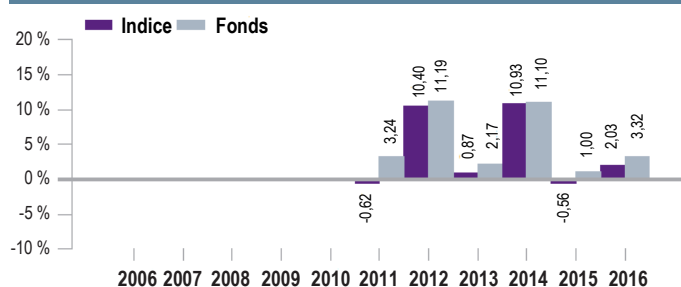
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, l'investisseur paie moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier.

*Une taxe pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être imposée à tout investisseur réalisant un volume excessif de transactions ou effectuant des activités de « market timing ».

Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2016. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Charges et dépenses » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse ngam.natixis.com/france.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Ce diagramme illustre la performance de la Classe d'Actions RE/A(EUR), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie.

Date de création du Fonds : 22 juillet 2003.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administrateur du Fonds :

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Heure limite : J à 13h30 (heure du Luxembourg)

Société de gestion :

NGAM S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre compartiment, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administrateur. Le cours des Actions du Fonds peut être obtenu au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administrateur.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Le Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Des informations détaillées relatives à la politique actuelle de rémunération de la Société de gestion, qui décrivent comment la rémunération et les avantages sont calculés et octroyés, sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://ngam.natixis.com/intl-regulatory-documents>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération peut également être obtenu sans frais et sur demande auprès de la Société de gestion.

Informations complémentaires

Classe d'Actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devise	Montant minimum de l'investissement initial**	Montant minimum de détention**	Politique de dividendes	TER
RE/A(EUR)	LU0477146723	Investisseurs particuliers	Euro (EUR)	Néant	Néant	Capitalisation	1,60 % par an
RE/D(EUR)	LU0477146996	Investisseurs particuliers	Euro (EUR)	Néant	Néant	Distribution	1,60 % par an

**ou un montant équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée, lorsque le montant minimum de l'investissement initial/le montant minimum de détention est exprimé en devises.

La responsabilité de NGAM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.